

**Arrêté du 23 décembre 2014 fixant la liste des organisations syndicales
et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité technique
des services pénitentiaires d'insertion et de probation**

NOR : JUSK1440099A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 modifié portant création des comités techniques dans les services relevant de la direction de l'administration pénitentiaire;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants du personnel au comité technique des services pénitentiaires d'insertion et de probation, en date du 5 décembre 2014 ;

ARRÊTE

Article 1

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité technique des services pénitentiaires d'insertion et de probation et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
CGT (4 sièges)	Mme Sarah SILVA DESCAS M. Morgan LABEY M. Nicolas PAGES M. Yonn ESTIENNE	M. Pierre-Yves LAPRESLE M. Laurent LALLART Mme Eglantine BOURGOGNON M. Pascal MOCHEE
SNEPAP-FSU (2 sièges)	M. Olivier CAQUINEAU Mme Thiphaine MAHE	Mme Marion KAISER M. Joël SEPULCRE
CFDT (1 siège)	M. Rosé-Marie PELLEGRINO PEREZ	Mme Christine MITTON
UNSa Justice (1 siège)	Mme Sonia DARTINET	M. Fabrice BEGON

Article 2

La directrice de l'administration pénitentiaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 23 décembre 2014.

Le ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Pour la directrice de l'administration
pénitentiaire,
La sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales,

Fabienne DEBAUX